



# Mise à mort du collège unique et de l'égalité des chances !

Mise à jour du 21/03/24

## Texte officiel :

Note de service détaillant l'organisation des groupes, B.O du mardi 18/03/24 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Special2/MENE2407076N>

## Les textes officiels entérinant la création des groupes de niveau pour la rentrée prochaine sont enfin parus !

Contrairement à ce que pouvait laisser espérer la nouvelle ministre de l'Éducation Nationale, les groupes de niveau en Français et en Mathématiques seront mis en place tels qu'ils étaient conçus à l'origine.

## Les élèves seront regroupés par niveau en Français et en Mathématiques pour :

les 6<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> en septembre 2024

les 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> en septembre 2025

Soit  $\frac{1}{3}$  du temps scolaire (9h sur les 25h de cours par semaine) !

## « Groupes de besoins » = Groupes de niveau !

- Les élèves seront répartis dans des groupes selon des critères laissés à l'appréciation des équipes éducatives pour la totalité des enseignements de Français et de Mathématiques : dans ces disciplines fondamentales, les enseignants n'auront plus tous les élèves d'une même classe. Pire ! Les classes seront fluctuantes et instables : comment suivre réellement les progrès d'un élève qui change d'enseignant plusieurs fois par an ?
- Sur plus d' $\frac{1}{3}$  du temps scolaire, les élèves ne feront plus partie d'une seule et même classe. A un âge où la cohésion sociale est en construction, comment créer une atmosphère sécurisante pour progresser en toute sérénité ?

## Pressions sur les élèves dès l'entrée en collège

- Les élèves seront en évaluation permanente pour déterminer leur niveau afin de déterminer et d'ajuster les groupes. Combien de devoirs et de tests passeront-ils par an ?
- Dès l'âge de 10 ans, une mise en concurrence brutale et massive entre élèves instaurera un mal-être généralisé et empêchera toute émancipation. Sera-t-il seulement possible de trouver de l'aide auprès d'un praticien pour réparer les dommages psychologiques de cette réforme ?
- L'élève se trouvera dans une position d'insécurité et de manque de repères du fait de ne plus appartenir à un groupe classe. Qu'en sera-t-il du « vivre ensemble » ?
- La montée inexorable des rivalités entre élèves est un terreau propice aux faits de harcèlement. Comment ne pas se sentir découragé, humilié, dégradé dans sa condition d'élève quand on est catalogué ?
- Comment ne pas être moqué par ses camarades quand on passe chez les moins bons ? Comment s'intégrer à un groupe auquel on n'appartenait pas ?

- Comment « renforcer la confiance des élèves en leur capacité d'apprendre et de réussir au collège » en les stigmatisant ? L'auto disqualification est un frein majeur aux apprentissages.

## **Renforcement des inégalités**

- La volonté de mettre en place une École à deux vitesses est clairement affichée : « l'enjeu est également de cultiver l'excellence des élèves les plus à l'aise ».
- « Pour l'ensemble des groupes, les programmes et les attendus de fin d'année sont identiques ». Mais comment rattraper le niveau des bons élèves s'ils travaillent chaque élément des programmes plus en profondeur ?
- Les inégalités socio-spatiales déjà trop criantes et le tri social que l'École a pour mission de combattre, vont inévitablement se creuser. L'ascenseur social peut-il encore exister ?

## **Constitution des groupes**

- Aucun groupe n'est plus plafonné à 15 élèves. Les « groupes qui comportent un nombre important d'élèves en difficulté sont en effectifs réduits ». Ce sont donc les chef.fe.s d'établissement et les équipes éducatives qui détermineront la taille des groupes selon leurs propres critères. Ceci en fonction principalement des moyens qui leur seront alloués. Or, dans la plupart des établissements, les moyens seront constants voire en baisse.
- « Il n'est pas attendu nécessairement de créer plus de groupes que de divisions si les effectifs le permettent » . Ce qui signifie, par souci d'économie de postes qui sont difficiles à pourvoir, que les groupes moyens et forts seront constitués du maximum de la jauge maximale (30 élèves en collège classique, 25 élèves en zone d'éducation prioritaire).
- Généralement les classes sont constituées de 26 élèves. Pourquoi devraient-elles être de 30 élèves pour ces disciplines que le gouvernement déclare vouloir prioriser ?

Exemple : un collège avec 5 classes de 6ème de 26 élèves = 130 élèves. S'il est mis en place un groupe de 15 élèves et un groupe de 25 élèves, les 3 groupes restants seront inévitablement constitués de 30 élèves.

- La composition des groupes ne reposera pas uniquement sur les compétences disciplinaires et les besoins des élèves, mais pourra concerner « des compétences plus transversales, par exemple la capacité à se concentrer, à mémoriser ou à organiser son travail ». Cela ouvre la voie à des regroupements d'élèves en fonction de prédispositions psychologiques. Comment les enseignants pourront-ils juger de ces prédispositions ?
- Les élèves des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) peuvent être associés aux groupes des « élèves en difficulté » si les équipes pédagogiques le souhaitent. Qu'advient-il de ce dispositif ?
- Même si le texte souligne que la situation de handicap ne doit pas être un critère de répartition, l'inquiétude est grande concernant les élèves disposant de dispositifs particuliers (avec AESH, en inclusion, avec PAP, etc).

## **Flexibilité des groupes**

- En fonction de leurs progrès, les élèves devraient pouvoir passer d'un groupe à l'autre. Comment faire évoluer des groupes déjà constitués de 29-30 élèves ? Pour 1 élève qui monte devra-t-on en faire descendre un autre ? Sur quels critères ?
- Les modalités de passage d'un groupe à l'autre ne sont pas précisées et laissées à la discrétion des équipes pédagogiques/chef.fe.s d'établissement. D'un établissement à un autre les modalités seront différentes. La rupture d'égalité est consommée !

- Sur les 36 semaines d'enseignement, les élèves pourront retrouver leur classe entière pendant 1 à 10 semaines mais uniquement par période et sur dérogation afin de réajuster les groupes. Ces semaines seront-elles uniquement consacrées à des évaluations ?

## Pédagogie

- Pour pouvoir passer d'un groupe à l'autre, il faudra que les progressions des groupes soient identiques, ce qui représente une vraie difficulté de mise en pratique. Comment peut-on croire que le groupe des élèves les plus en difficulté avancera au même rythme que celui des élèves les plus à l'aise ?
- Qu'advient-il des projets pédagogiques et culturels, et des sorties scolaires ? Si un professeur de Français souhaite emmener ses élèves au théâtre, pourra-t-il le faire avec son groupe qui sera issu de plusieurs classes ?

## Conséquences sur l'ensemble des matières enseignées

- Tous les groupes de Français et de Mathématiques d'un même niveau auront cours en même temps ce qui va entraîner une dégradation inévitable des emplois du temps de l'ensemble des élèves du collège, qui seront étirés sur la journée avec des trous. Comment y arriver alors qu'on annonce une baisse du nombre de surveillants et que le nombre de salles n'augmentera pas ?
- Pour que les professeurs des écoles puissent intervenir dans les collèges, dans le cadre du Pacte enseignant, les heures de Français et de Mathématiques seront prioritairement placées le mercredi.
- Des choix devront être faits au sujet des dédoublements et des options enseignées :
  - Disparition de l'enseignement en demi-groupes des Sciences, Langues, Histoire-Géographie, Français, Mathématiques.
  - Menace sur les options Anglais Euro, Allemand Euro, LCA (Latin et Grec), Chorale, apprentissage du savoir nager...
  - L'option Latin perd 1h par semaine à compter de septembre 2024.
- Suppression de l'Aide Personnalisée en demi-groupe de Français et de Mathématiques. De 26h d'enseignement par semaine, on passe à 25h. Ainsi, tous les 6<sup>èmes</sup> perdent 1h de cours par semaine à compter de septembre 2024.

## Recrutement des enseignants

Ce nouveau dispositif nécessite plus d'enseignants mais face à la crise de leur recrutement, notamment en Mathématiques, qui sera, demain face aux élèves :

- des professeurs des écoles mobilisés grâce au PACTE ?
- des enseignants "volants" sur 2, 3, 4 établissements ?
- des étudiants en cours de formation ?
- des contractuels peu ou mal formés ?

Quel est le but du ministère ? Trier les élèves à partir de leur entrée au collège en commençant par les groupes de niveau ? Préparer une école de castes avec en haut de la pyramide les meilleurs élèves, suivi des moyens et enfin des "intouchables" qui seront dirigés sans espoir d'émancipation vers les voies non choisies ?

Les groupes de niveau ne peuvent exister que dans la prise en charge des difficultés des élèves, en soutien et en dehors des heures de cours traditionnels. Seule la baisse du nombre d'élèves par classe et la prise en compte de l'hétérogénéité par la différenciation pédagogique sont des leviers efficaces.

Décrets d'application, J.O. dimanche 17/03/24 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049286467>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049286397>

Déclarations :

[La FCPE refuse le tri des élèves](#)

[Avis du CSP sur l'organisation des enseignement au collège \(pg.16-17\)](#)

[CSP - communiqué de presse \(30 janvier 2024\)](#)

<https://www.gouvernement.fr/discours/declaration-de-politique-generale-de-gabriel-attal-au-senat>

Déclaration préalable au CSE du 14 mars 2024 à copier/coller : [https://www.fcpe.asso.fr/sites/default/files/2024-03/De%CC%81claration%20pre%CC%81alable%20FCPE%20%3A%3A%20CSE%20du%2014%20mars%202024\\_0.pdf](https://www.fcpe.asso.fr/sites/default/files/2024-03/De%CC%81claration%20pre%CC%81alable%20FCPE%20%3A%3A%20CSE%20du%2014%20mars%202024_0.pdf)

Études qui viennent démonter ou étayer les propositions gouvernementales, à copier/coller :

[https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1997\\_num\\_38\\_4\\_4667](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1997_num_38_4_4667)

[https://www.idee-education.org/\\_files/ugd/ab9408\\_6e7e9ce9d04a4265b14e77e916d03fe9.pdf](https://www.idee-education.org/_files/ugd/ab9408_6e7e9ce9d04a4265b14e77e916d03fe9.pdf)

Dans la presse :

<https://emmaclit.com/2024/03/19/tri-social/>

<https://www.nouvelobs.com/societe/20240319.OBS85911/groupe-de-niveau-ou-pas-groupe-de-niveau-au-college-belloubet-gagne-aux-points.html>

[Dominique Bucheton : une école caporalisée ?](#)

<https://blogs.mediapart.fr/julien-cristofoli/blog/180324/choc-des-savoirs-macron-et-attal-appliquent-les-mesures-du-rn-et-de-reconquete>